

**Procès-verbal de la 1^{ère} assemblée ordinaire
du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides,**

**Mardi le 17 janvier 2023, 19 h 00,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M ^{me} Sarah Demers	Présidente
M ^{me} Marie-Claude Martel	Vice-présidente
M ^{me} Mélanie Guilmette	Trésorière
M. Michel Lambert	Secrétaire
M. Denis Demers	Administrateur

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIT ABSENTE :

M ^{me} Marianne Métivier	Administratrice
-----------------------------------	-----------------

Un citoyen est présent

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Sarah Demers ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Sarah Demers lit l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à y apporter.

M^{me} Sarah Demers propose les ajouts «Développement sur la rue Georges-Muir», «Projet action climatique», «Rencontre avec M. Sylvain Lévesque» au point *Divers*.

M. Ernesto Salvador Cobos demande l'ajout du sujet «Démarche concernant la demande d'opinion au CQ sur la révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier» et «Photographie des lieux identitaires» au point *Divers*.

Ordre du jour

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 décembre 2022	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal	19 h 10
5.	Dossiers du conseil de quartier	19 h 25
	<ul style="list-style-type: none">• Parc NDL - Arbres tombés• AGA 2023 et nomination du président(e) d'élection lors de l'AGA• Modification à l'horaire des séances du conseil de quartier de février à juin 2023, selon la modification à l'horaire du conseil municipal pour faciliter la conciliation travail et vie personnelle des élu.e.s	
6.	Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 45
7.	Période d'intervention du conseiller municipal	20 h 00
8.	Correspondance et trésorerie	20 h 10
	<ul style="list-style-type: none">• Page FB• Autorisation du paiement pour le service d'un(e) secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux en 2023	
9.	Divers	20 h 15
	<ul style="list-style-type: none">• Centre communautaire Bon-Pasteur – stationnement d'appoint• Rappel concernant le rapport annuel et les états financiers 2022	
10.	Levée de l'assemblée	20 h 30

RÉSOLUTION NDL-23-CA-01

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M. Michel Lambert, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée avec les modifications susmentionnées.

Adoptée à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 20 DÉCEMBRE 2022

M^{me} Mélanie Guilmette relève une coquille dans son nom à la page 3.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-02

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 20 décembre 2022 avec la modification susmentionnée.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

M. Ernesto Salvador Cobos souligne que les résolutions aux deux demandes d'opinion reçues par le CQNDL en octobre ont été adoptées au conseil d'arrondissement.

M^{me} Sarah Demers mentionne que la rencontre avec le député M. Sylvain Lévesque a été reportée à une date ultérieure.

Au sujet du Lac Clément, M. Michel Lambert suggère de demander à l'organisme AGIRO à quel endroit les prélèvements passés ont-ils été faits. M^{me} Sarah Demers en prend note.

M. Eric Ralph Mercier indique qu'en ce qui concerne les trottoirs, les citoyens bénéficient de trottoirs désormais plus larges et qu'ils peuvent en faire la demande avant le 1^{er} mars, pour une potentielle réalisation au cours de l'été ou l'automne suivant.

Concernant la modification à l'horaire des séances du conseil de quartier de février à juin 2023, M. Ernesto Salvador Cobos mentionne que le projet-pilote ira de l'avant et que les Conseils seront sondés par la suite. Il fait mention des différentes options qui s'offrent au Conseil pour s'adapter aux nouvelles dates des séances.

5. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 Parc NDL - Arbres tombés

M^{me} Mélanie Guilmette fait part que suite à la tempête du 23 décembre dernier, plusieurs arbres sont tombés dans le quartier, notamment au Parc NDL. Comme plusieurs enfants fréquentent le parc, des citoyens qui trouvaient que la Ville tardait à agir ont commencé à faire le nettoyage eux-mêmes.

Elle se demande quel est le meilleur moyen pour obtenir des résultats, considérant qu'un appel au 311 a déjà été fait. M. Eric Ralph Mercier effectuera un suivi à ce sujet et invite à faire de nouveau une requête au 311.

5.2 AGA 2023 et nomination du président(e) d'élection lors de l'AGA

M. Ernesto Salvador Cobos propose aux membres de statuer sur la date de l'assemblée générale annuelle et d'élire un président en vue cette même AGA.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-03

Concernant la date et le lieu de l'assemblée annuelle

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers dûment appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu que le Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides fixe la date de l'assemblée annuelle au mardi 18 avril 2023 et que cette dernière se tiendra dans un lieu désigné ultérieurement.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-04

Concernant la nomination d'un ou une président(e) d'élection

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers dûment appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu que le Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides nomme M. Ernesto Salvador Cobos président d'élection pour l'assemblée annuelle d'avril 2023.

Adoptée à l'unanimité.

5.3 Modification à l'horaire des séances du conseil de quartier de février à juin 2023, selon la modification à l'horaire du conseil municipal pour faciliter la conciliation travail et vie personnelle des élu.e.s

M. Ernesto Salvador Cobos fait part que la salle du Chalet NDL sera disponible pour la tenue de séances ordinaires du conseil de quartier pour les deux propositions de dates suivantes : le 3^e mercredi du mois OU le 1^{er} mardi du mois. On constate que les premiers mardi du mois coïncident avec les séances du Conseil municipal.

Suite à une discussion entre les membres, le CQNDL opte pour conserver le 3^e mardi du mois, même si cela réduit ses rencontres avec le conseiller municipal. L'assistant de M. Eric Ralph Mercier pourra se présenter en séance et la période d'intervention du conseiller municipal sera retardée pour l'accommoder.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-05

Considérant le calendrier des assemblées du Conseil de quartier pour les mois de février à juin 2023;

Considérant la mise en œuvre du projet pilote du conseil municipal concernant la modification à l'horaire de leurs séances pour faciliter la conciliation travail et vie personnelle;

Considérant que dans le cadre de ce projet pilote, le conseil municipal souhaite changer les dates des séances du conseil qui se déroulent présentement le premier et le troisième lundi du mois;

Considérant que dans le cadre de ce projet pilote le conseil municipal souhaite dorénavant tenir les séances du conseil municipal le premier et le troisième mardi du mois;

Considérant que la mise en œuvre de ce projet pilote impacte le calendrier des assemblées ordinaires 2022-2023 du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides;

Considérant qu'il s'agit pour le moment d'un projet pilote de février à juin 2023 et que le conseil municipal prendra par la suite la décision d'aller de l'avant tel quel, de proposer d'autres modifications ou encore de revenir à l'horaire régulier;

Considérant les diverses obligations personnelles des membres du conseil d'administration;

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers dûment appuyée par M^{me} Mélanie Guilmette, il est résolu de tenir le calendrier des assemblées du conseil d'administration du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides le troisième mardi du mois pour la période de février à juin 2023.

Adoptée à l'unanimité.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYEN.NE.S

Il n'y a pas d'intervention.

7. PÉRIODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Éric Ralph Mercier souhaite la bonne année à tous les membres de l'assemblée ainsi qu'aux citoyen.ne.s de Notre-Dame-des-Laurentides.

Le conseiller fait part du service du 311, sur lequel il s'est informé et qu'il souhaite aller visiter en personne. Il insiste sur l'importance de ce service qui permet de voir le suivi des requêtes faites par les citoyen.ne.s.

Il demande à M. Ernesto Salvador Cobos de définir le projet d'appel pour la mobilisation en matière de sécurité routière. C'est un financement qui est offert aux Conseils de quartier pour la mise en place d'un projet éducatif et/ou de sensibilisation, à la hauteur d'une subvention de 3000\$, qui peut être bonifiée par un travail conjoint avec des établissements scolaires. Ce projet doit être présenté avant la fin du mois de novembre et il est géré par le Service du transport et de la mobilité intelligente.

Un projet d'initiative est quant à lui géré par le Service de l'interaction citoyenne. Il doit passer par différents critères d'évaluation pour être approuvé et son financement peut aller jusqu'à 5000\$. Ce projet peut être soumis n'importe quand durant l'année, mais idéalement en début d'année.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

8.1 Page FB

Il n'y a pas de nouveaux développements.

8.2 Autorisation du paiement pour le service d'un(e) secrétaire de soutien pour la rédaction des procès-verbaux en 2023

Ce point a été traité le mois dernier [NDL-22-CA-55].

Trésorerie

M. Ernesto Salvador Cobos a reçu une réponse de la Ville concernant le paiement annuel auprès du Registraire des entreprises [CQNDL-22-CA-48] :

Aux administrateurs du conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides

Nous vous confirmons la réception de votre demande. Par rapport à celle-ci, nous vous informons que la Ville de Québec ne peut malheureusement pas réaliser au nom du conseil de quartier le paiement annuel au Registraire des entreprises, tel que vous le souhaitez.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif et il est autonome dans la gestion de ses ressources financières. Nous comprenons toutefois le besoin d'accompagnement que certains conseils d'administration des conseils de quartier éprouvent face aux dispositions financières à accomplir, comme les dépenses liées à l'administration de l'organisme et nous sommes disposés à l'offrir.

Afin de combler ce besoin d'accompagnement, au cours de l'année 2023 la Ville produira des outils de formation qui seront dirigés aux administrateurs, particulièrement au fonctionnement de la trésorerie de l'organisme. Cette initiative nous permettra aussi de poursuivre la normalisation des pratiques des professionnels de la Ville qui vous accompagnent dans votre mandat.

M^{me} Mélanie Guilmette comprend la situation, mais déplore la réponse de la Ville plutôt robotique.

M^{me} Mélanie Guilmette mentionne qu'en date du 17 janvier 2023, il y avait 74,72 \$ au compte. M. Ernesto Salvador Cobos remet le chèque de 2 500\$ à la trésorière.

RÉSOLUTION NDL-23-CA-06

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette, appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'octroyer 100,00 \$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité.

9. DIVERS

9.1 Centre communautaire Bon-Pasteur – stationnement d'appoint

M^{me} Sarah Demers souligne que le centre communautaire Bon-Pasteur est désormais un stationnement d'appoint pour dépanner les citoyen.ne.s lors des opérations de déneigement.

M. Ernesto Salvador Cobos souligne qu'il serait bon de s'informer au 311 pour savoir s'il existe d'autres stationnements d'appoints dans le quartier.

9.2 Rappel concernant le rapport annuel et les états financiers 2022

M. Ernesto Salvador Cobos invite les membres du Conseil à commencer à penser à la rédaction du rapport annuel et des états financiers.

9.3 Développement sur la rue Georges-Muir

M^{me} Sarah Demers rapporte les propos d'un citoyen mécontent du peu d'espaces de stationnement qui ont été faits suite à la construction du Maxi et des autres commerces adjacents. Les membres s'interrogent s'il existe un ratio selon le commerce construit. M. Éric Ralph Mercier recommande au citoyen d'envoyer sa requête au conseil d'arrondissement.

9.4 Projet action climatique

M. Ernesto Salvador Cobos a relayé l'invitation de cette initiative du CIUSSS portant sur les changements climatiques dans les quartiers. La rencontre est le 23 février à 13h.

9.5 Rencontre avec le député M. Sylvain Lévesque

La rencontre devait avoir lieu vendredi dernier, mais elle se tiendra plutôt vendredi prochain.

9.3 Démarche concernant la demande d'opinion au CQ sur la révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier

Les membres travailleront sur ce sujet en rencontre de travail en vue d'adopter une résolution lors de la prochaine assemblée.

9.4 Photographie des lieux identitaires

M. Ernesto Salvador Cobos rappelle de proposer à la Ville les photos représentant les quartiers (lieux-phares ou installations qui évoquent bien le quartier).

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Sarah Demers et M. Michel Lambert.

SIGNÉ

SIGNÉ

M^{me} Sarah Demers, présidente

M. Michel Lambert, secrétaire